



A l'attention de la
DRH des établissements Orange France SA
1 avenue Nelson Mandela
94745 Arcueil cedex

Objet : mise à disposition d'un préavis de grève pour la journée du mardi 11 octobre 2011

La CGT dépose un préavis de grève de 24 heures pour la journée du 11 octobre 2011 couvrant l'ensemble des personnels de l'entreprise Orange France SA.
Elle appelle les salariés à décider de la grève dans les services.

Le 11 octobre les salariés se mobiliseront pour que d'autres solutions soient trouvées pour ne plus subir la crise. Pour cela la CGT pose 25 exigences.

1-Un SI de qualité qui ne génère plus de stress pour le salarié et de l'insatisfaction pour les clients.

2-Des objectifs réalisables et qui prennent en compte tous le dysfonctionnement du SI et toutes les absences et la rémunération de la PVV dès la première vente.

3- 20 mn de pause rémunérées après 6h de vacation.

4-Le respect du droit pour tous les salariés dans l'entreprise, pour les intérimaires, les CDD, les apprentis sans discrimination d'aucune sorte.

5- 10 minutes de pause par heure travaillée comme le préconise la CRAM.

6-Le recrutement de soutiens métiers pour une présence quotidienne sur les plateaux.

7-Des formations de qualité, adaptées et qui répondent aux besoins des salariés avec des processus clairs et précis qui permettent d'effectuer un travail de qualité.

8-La reconnaissance professionnelle de la qualité du travail effectué et non de la quantité avec notamment l'arrêt des pressions par les chiffres, avec diminution des objectifs commerciaux.

9-L'Augmentation de la temporisation à 20 secondes.

10-Des embauches de CDI et en priorité les CDD, intérimaires apprentis travaillant sur les Sites.

11-Renouvellement des portables de l'offre DIAM'S.

12-Attribution de tickets restaurant quelque soit l'horaire effectué.

13- Deux jours de repos consécutifs pour tous.

14-Le travail du soir et du week-end sur volontariat avec compensation pécuniaire ou en temps.

15-Le respect de l'accord Équilibre vie professionnelle vie personnelle dans l'octroi des ASA religieuse et aménagement du temps de travail.

16-La reconnaissance de la pénibilité du métier de conseiller clients par l'octroi d'un trimestre d'anticipation et de bonification par année d'exposition.

17-Le remplacement de chaque départ.

18-La revalorisation générale des salaires des contractuels et des fonctionnaires prenant en compte la perte du pouvoir d'achat subit par les salariés depuis plusieurs années en leur octroyant une augmentation mensuelle de 400 euros.

19-L'attribution du 13^{ème} mois pour tous.

20-La refonte des grilles indiciaires et salariales avec un minimum de 1700 euros.

21-La reconnaissance des qualifications et une véritable promotion pour tous.

22-La prise en charge de la journée de solidarité par l'entreprise.

23-L'ouverture de négociations locales et nationales sur le projet d'expérimentation ATU qui remet en cause l'organisation du travail du service clients.

24-L'ouvertures de négociations sur l'intégration du personnel orange a France Télécom SA.

25-Le respect de la jurisprudence européenne sur le maintien du droit au congé en cas de long arrêt maladie.

Je vous prie d'agréer, madame la directrice des ressources humaines, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la CGT FAPT
Farida Amrani
Membre de la direction fédérale
Déléguée syndical centrale Orange France

